



CONFERENCE ANNUELLE 2016

LIVRE BLANC

FINANCER LES ECONOMIES AFRICAINES



Septembre 2016

Contenu

Introduction	3
1. L'enjeu de la mobilisation des ressources internes en Afrique	4
1.1. L'accès au financement pour les pays à revenus intermédiaires	4
1.2. L'aléa moral résultant du désendettement	4
1.3. Complémentarité entre dette extérieure et recettes fiscales	5
2. Les déterminants économiques des recettes fiscales et la mesure de l'écart fiscal	5
2.1. Méthodologie	6
2.2. Les déterminants du niveau des recettes fiscales	6
2.3. Evaluation de la performance des administrations fiscales	8
3. Nouveaux besoins et nouveaux outils de financement	11
3.1. La problématique du financement des Objectifs de Développement Durable	11
3.2. L'endettement sur le marché financier international	11
3.3. Les Partenariats Public-Privé : l'exemple des télécoms	12
Conclusion	13
Annexes	14
1. Les Intervenants	14
2. Partenaires de la Conférence	15
3. Présentation de L'Afrique des Idées	17
3.1. Un acteur majeur du débat public sur l'Afrique	17
3.2. Un concept-moteur : l'afro-responsabilité	17
3.3. Comité exécutif de L'Afrique des Idées	18
3.4. Conseil scientifique de L'Afrique des Idées	18

Comité d'Organisation de la Conférence Annuelle

- ✧ Nicolas Simel NDIAYE, Président
- ✧ Rouguyatou TOURE, Directrice du bureau de Paris
- ✧ François ADAO, Secrétaire Général de L'Afrique des Idées
- ✧ Diane DIALLO, Secrétaire Générale Adjointe de L'Afrique des Idées
- ✧ Eric ASSANI, Coordonnateur de la Conférence Annuelle
- ✧ Georges Vivien HOUNGBONON, Equipe Livre Blanc
- ✧ Patrick ZOUGBEDE, Equipe Livre Blanc, Modérateur de la table ronde
- ✧ Delphine ANGLO, Equipe Livre Blanc
- ✧ Ndeye Mane SALL, Equipe communication
- ✧ Marine DURAND, Equipe communication
- ✧ Giani GNASSOUNOU, Equipe Logistique
- ✧ Hamidou CISSE, Equipe Logistique
- ✧ Amadou Beydi SANGARE, Equipe Logistique
- ✧ Anne-Sophie CADET, Equipe Cocktail/traiteur
- ✧ Hermann DIARRA, Equipe Photographie/vidéo

Introduction

Le 04 juin 2016, lors de son discours d'ouverture de la Conférence Annuelle 2016 de L'Afrique des Idées, **Nicolas Simel NDIAYE, Président du think thank**, s'exprimait en ces propos :

“ *L'Afrique souffre d'un déficit d'une pensée endogène et d'une production de ses propres idées. Il faut donc penser l'Afrique ; il faut penser l'Afrique de l'intérieur ; il faut penser l'Afrique de manière prospective. C'est un défi dont la réalisation passe nécessairement par la constitution progressive d'espaces d'où émergent de nouveaux discours. Les think-tank constituent des exemples de ces nouveaux espaces.*

L'Afrique des Idées, cercle de réflexion fondé sur le paradigme de l'afro-responsabilité, est pleinement consciente des enjeux auxquels fait face l'Afrique. Conformément aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, plusieurs pays africains élaborent des plans d'émergence économique. La mise en œuvre de ces plans requiert des financements conséquents.

Par exemple, pour couvrir les besoins d'investissement en infrastructures, les économies africaines doivent mobiliser au moins 100 milliards de dollars par an.¹ Or,

¹ Voir Foster, V. & Briceño-Garmendia, C. 2010. « *Infrastructures Africaines : Une transformation impérative* », Banque Mondiale pour l'estimation du besoin d'investissement en infrastructures, et la Note Conceptuelle *African Union. 2015.* "[Regional consultations in preparation for the third International Conference on Financing for Development](#)" pour ce qui concerne le surcoût lié au financement de l'adaptation aux dérèglements climatiques.

les ressources financières publiques sont soumises à la contrainte de la raréfaction de l'aide au développement et à la faiblesse des ressources fiscales. C'est dans ce contexte que L'Afrique des Idées a choisi en 2016 d'organiser sa Conférence Annuelle sur le financement des économies africaines, en posant comme principale problématique, la question de la mobilisation des ressources internes et de la mise en place de modèles innovants.

Les intervenants réunis à l'occasion de cette conférence sont des professionnels, des chercheurs et des universitaires ayant démontré une expertise avérée sur les questions liées au financement par l'endettement, la fiscalité, les partenariats publics privés ou encore le « private equity ».

Les trois premières parties de ce livre blanc sont consacrées aux éléments de réponses apportés à ces questions. La première expose les enjeux liés à la mobilisation des ressources financières en Afrique. La deuxième présente la synthèse des résultats des travaux de L'Afrique des Idées sur les déterminants économiques du niveau des recettes fiscales en Afrique ainsi qu'une évaluation de la performance des administrations fiscales dans la collecte des taxes. Enfin, la troisième partie résume les contributions des intervenants à la table ronde sur les nouveaux besoins de financement et les nouveaux outils pour y faire face.

1. L'enjeu de la mobilisation des ressources internes en Afrique

Lors de son intervention, Marc RAFFINOT, Enseignant-Chercheur à l'Université Paris Dauphine, a insisté sur la problématique de l'accès au financement pour les pays à revenus intermédiaires et l'aléa moral résultant du désendettement pour démontrer la nécessité d'une mobilisation des recettes fiscales en Afrique.

1.1. L'accès au financement pour les pays à revenus intermédiaires

A ce jour, les Etats africains ont accès à deux types de financement international en fonction de leur niveau de développement. L'un repose sur le prêt concessionnel, c'est-à-dire à taux faible, ne tenant pas compte du risque-pays. Ce type de prêt est accordé par l'Association Internationale de Développement (IDA), une agence du groupe de la Banque Mondiale. Il est destiné aux pays à faibles revenus, identifiés selon les critères de calculs de la Banque Mondiale. L'autre type de financement, administré par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), tient compte du risque-pays et est réservé aux pays à revenus intermédiaires.

Il n'y a donc pas un mécanisme de transition pour les Etats passant du statut de pays à faible revenu à celui de pays à revenu intermédiaire. Ce vide dénommé « missing middle » frappe beaucoup d'économies africaines à mesure qu'elles se développent. Ainsi, plusieurs économies africaines approchant ou passant la barre des 1215 dollars US de

PNB² par tête qui bénéficiaient de prêts concessionnels à faible taux d'intérêt (moins de 1%), à longue durée de remboursement et avec des délais de grâce importants, se sont retrouvées à devoir emprunter sur les marchés financiers internationaux. Ces derniers ont l'avantage d'offrir plus de possibilités mais l'inconvénient de proposer des financements à courte durée et à taux d'intérêt considérable, car prenant en compte le risque-pays.

1.2. L'aléa moral résultant du désendettement

La vague de réductions/annulations de dettes³ des Etats africains a porté avec elle un double aléa moral :

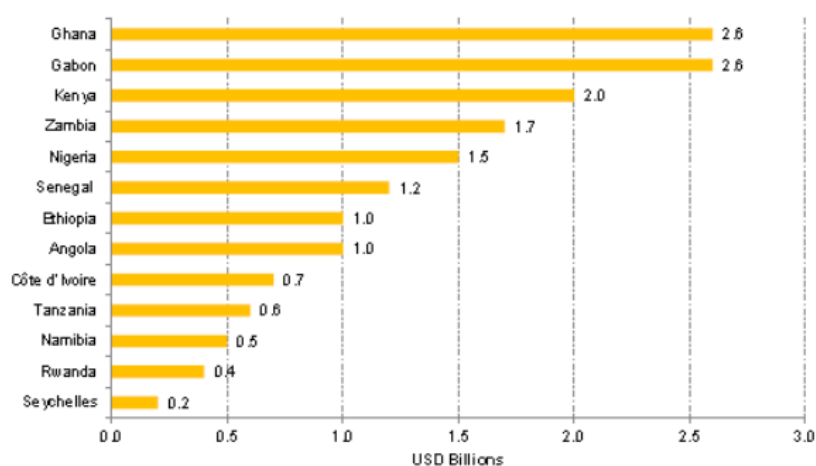
- Du côté des emprunteurs, le désendettement renforce leur capacité de remboursement, ce qui les incite à réemprunter davantage en espérant une nouvelle réduction, voire une annulation de leurs dettes.
- Du côté des créanciers qui, n'étant pas pour la plupart ceux qui ont payé les dettes pour désengager les Etats, réempruntent à ces derniers dont la capacité de remboursement est plus forte. Ils jouent avec l'éventualité qu'il y aurait à nouveau des bonnes volontés pour payer à la place des emprunteurs.

Le résultat est le recours massif aux marchés financiers internationaux comme le montre le graphique 1 ci-dessous. Il présente le montant de la dette contractée par quelques Etats africains sur les marchés internationaux de 2006 à 2014.

² Produit National Brut, seuil de 2016.

³ Toronto 1988, PPTTE 1997, IADM 2005)

Graphique 1 : L'Afrique sur le marché des fonds souverains



Source : Repris de Amadou N.R. SY, *Global Views 2015*

Si le ré-endettement normal n'apparaît pas en soi comme problématique, certains pays pourraient avoir des difficultés à honorer leur dette du fait de la baisse des prix des matières premières (Angola, Mozambique, etc.). D'où la nécessité de recourir à des ressources plus pérennes comme l'impôt.

1.3. Complémentarité entre dette extérieure et recettes fiscales

En général, la dette extérieure est affectée aux investissements, principalement en infrastructure. Cependant, ces investissements induisent des charges récurrentes qu'il faudra couvrir avec des ressources récurrentes comme l'impôt.

“ *L'investissement va avec une augmentation des charges récurrentes, raison pour laquelle la collecte des impôts et taxes est fondamentale [...] On peut faire classe sous un baobab avec un instituteur et un tableau noir mais on ne peut pas demander à un bloc de béton de faire des cours à des élèves.*

Marc RAFFINOT, Professeur à l'université Paris-Dauphine

Or, les recettes fiscales, en pourcentage du Produit Intérieur Brut (PIB), sont

encore faibles en Afrique subsaharienne. Il existe des marges de manœuvres considérables touchant au secteur informel et au foncier. Les Etats africains gagneraient donc à :

“ *Taxer la richesse là où elle se trouve.*

Marc RAFFINOT, Professeur à l'université Paris-Dauphine

2. Les déterminants économiques des recettes fiscales et la mesure de l'écart fiscal

L'Afrique des Idées a mis sur pied un groupe de travail pour identifier les principaux déterminants économiques des recettes fiscales en Afrique et évaluer la performance des administrations fiscales dans la collecte des taxes. Cette étude part du constat que dans un contexte de raréfaction de l'aide publique au développement et de risques inhérents au marché international de la dette, le niveau des recettes fiscales est encore relativement faible en Afrique, comparé à d'autres espaces économiques comme les pays de l'OCDE. En effet, les

statistiques les plus récentes montrent que les recettes fiscales, en pourcentage du PIB, sont en moyenne de 15%, bien en dessous du 20% qui était nécessaire pour l'atteinte des OMD, et encore plus en dessous du 35% dans les pays de l'OCDE.

2.1. Méthodologie

L'étude a mobilisé des données sur les taxes et la structure de l'économie en provenance de la base de données des Perspectives Economiques en Afrique publiées par la Banque Africaine de Développement, et de la base de données sur les indicateurs de développement publiée par la Banque Mondiale. Les données issues de ces bases couvrent la période allant de 1996 à 2012 et portent sur le montant des recettes fiscales, en pourcentage du PIB, la répartition sectorielle du PIB entre l'agriculture, l'industrie et les services. Elles couvrent plus d'une centaine de pays à travers le monde et surtout l'ensemble des pays africains.

L'analyse des déterminants consiste à expliquer le niveau des recettes fiscales par les parts de la valeur ajoutée des différents secteurs de l'économie dans le PIB, en tenant compte de la tendance temporelle des taxes et des spécificités liées à chaque économie. L'estimation de cette relation tient également compte du lien inverse qui existe entre la structure de l'économie et les recettes fiscales. Autrement dit, le fait que les recettes fiscales elles-mêmes expliquent la structure de l'économie. L'analyse a été faite pour chaque type de taxes, notamment les taxes directes, les taxes indirectes et les recettes douanières. Les taxes directes incluent en particulier les impôts sur le revenu des personnes

physiques et morales, alors que les taxes indirectes sont constituées essentiellement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Cette analyse a été faite uniquement sur les pays africains.

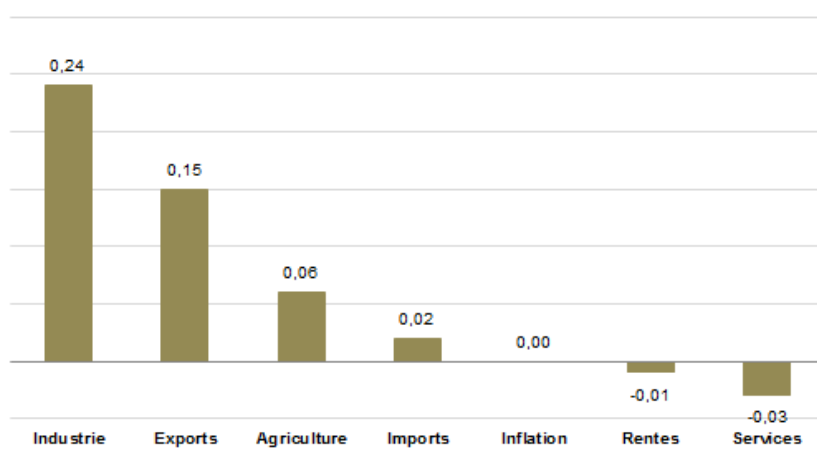
En ce qui concerne l'évaluation de la performance des administrations fiscales dans la collecte des taxes, elle a été faite en comparant les recettes fiscales de chaque économie africaine à celles d'une autre économie, non-africaine, mais ayant une structure économique similaire. L'intuition étant d'identifier si l'administration fiscale d'une économie donnée collecte trop ou peu de taxes par rapport à ce qu'elle aurait collecté, étant donné la structure de son économie. Par construction, cette évaluation mobilise aussi bien les économies africaines que les économies non-africaines.

2.2. Les déterminants du niveau des recettes fiscales

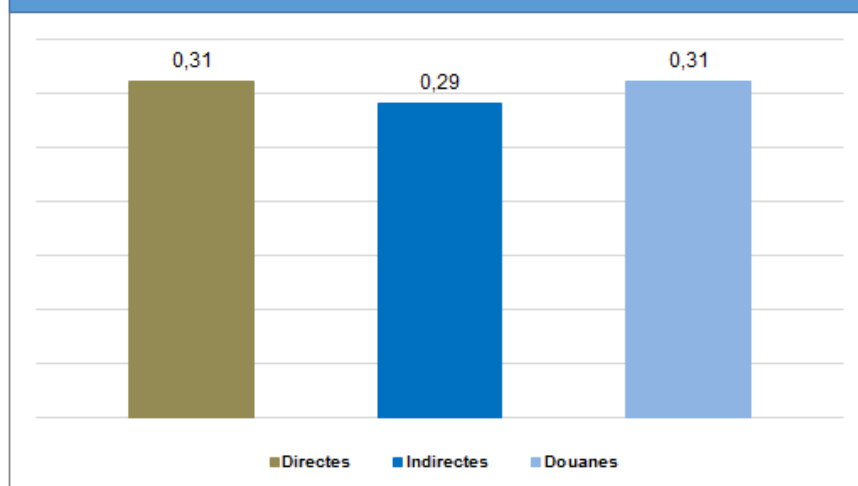
L'industrialisation, principal moteur des recettes fiscales en Afrique

L'analyse du lien entre recettes fiscales et structure de l'économie a permis de constater que l'industrialisation permet d'accroître significativement les recettes fiscales, qu'elles proviennent des taxes directes (impôts sur les revenus/bénéfices), indirectes (TVA) ou douanières. En effet, comme le montre le graphique 2 ci-dessous, l'augmentation de 1% de la part des activités manufacturières dans l'économie se traduit par une hausse de 0.24% des recettes fiscales. Cette hausse provient d'un accroissement de l'ordre de 0.30% des recettes générées par chacun des trois types de taxes (graphique 3). Quant au secteur agricole et aux services, ils n'ont pas d'effet significatif sur les recettes fiscales en Afrique.

Graphique 2 : Effet de l'augmentation de 1% de la valeur ajoutée du secteur sur les recettes fiscales



Graphique 3 : Effet de l'augmentation de 1% de la valeur ajoutée de l'industrie sur les recettes fiscales



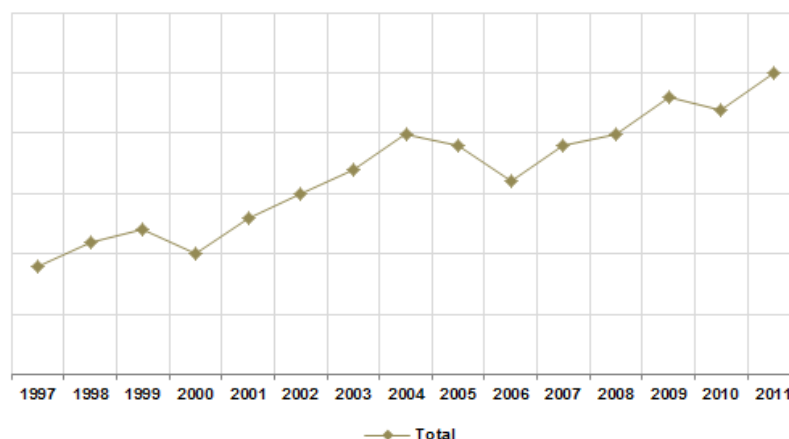
Source : Etude sur la fiscalité en Afrique, L'Afrique des Idées, 2016

Les taxes directes et indirectes au secours de la libéralisation commerciale

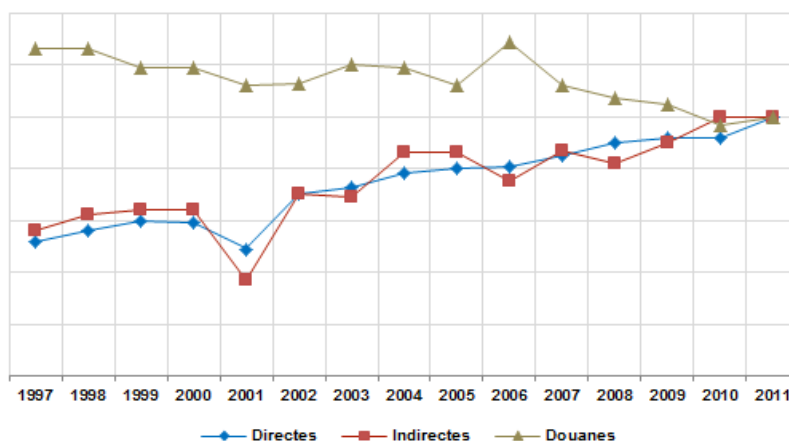
Indépendamment de la structure de l'économie, les recettes fiscales se sont globalement accrues en Afrique au cours de la période 1996-2012 (Graphique 4). Cette tendance peut s'expliquer par l'introduction de nouvelles taxes, dont la TVA, l'amélioration continue des procédures de recouvrement des impôts,

dont le mécanisme de prélèvement à la source et l'informatisation des administrations fiscales. Elle résulte notamment de l'accroissement des recettes fiscales issues des taxes directes et indirectes pour compenser la chute vertigineuse des taxes douanières, sous l'effet de la libéralisation commerciale (Graphique 5).

Graphique 4 : Taxes en % du PIB, ajustées de la structure de l'économie



Graphique 5 : Taxes en % du PIB, ajustées de la structure de l'économie



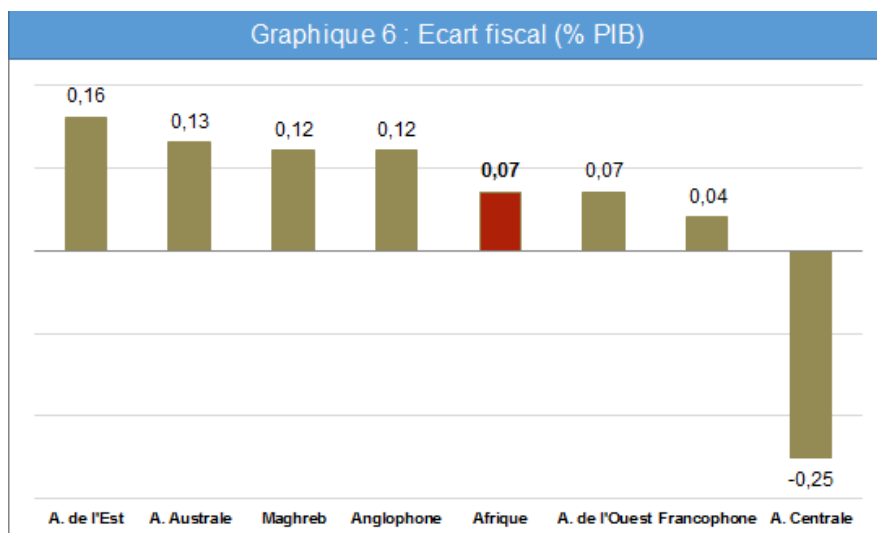
Source : Etude sur la fiscalité en Afrique, L'Afrique des Idées, 2016

2.3. Evaluation de la performance des administrations fiscales

Le niveau des recettes fiscales est globalement optimal, sauf en Afrique Centrale

Les analyses statistiques montrent que la majorité des Etats africains ne collectent pas plus de taxes que ne leur permette la structure de leurs économies. Comme le montre le graphique 6, la performance en

matière de collecte des taxes est la plus élevée en Afrique de l'Est, suivi de l'Afrique Australe, du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest. Le cas de l'Afrique Centrale est particulièrement singulier. Les Etats de cette région collectent moins de taxes que ne leur permettent leurs économies. Cette sous-performance est particulièrement observée sur les taxes indirectes et sur les droits de douanes.



Source : *Etude sur la fiscalité en Afrique, L'Afrique des Idées, 2016*

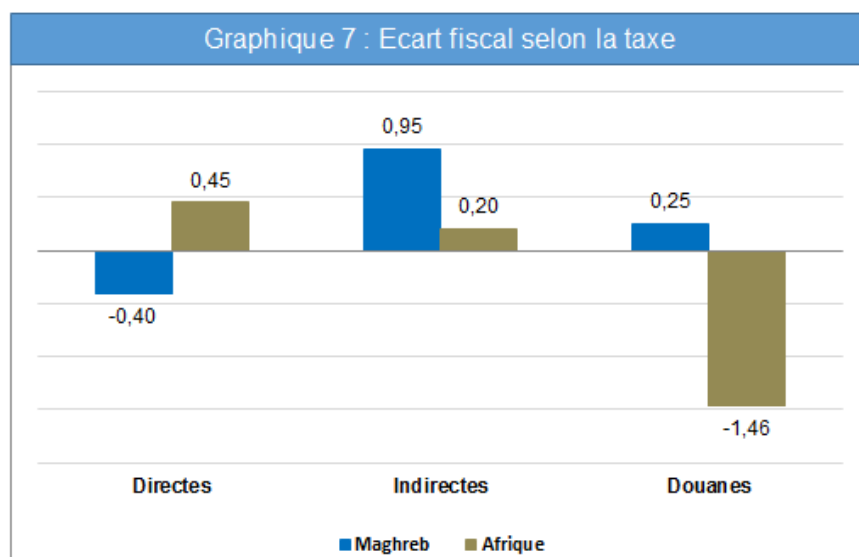
Note : *Ecart fiscal = Recettes fiscales collectées – Recettes fiscales potentielles, en % du PIB*

Une forte performance de la fiscalité directe, sauf dans le Maghreb

Dans un contexte où les taxes douanières baissent dans tous les pays, maintenir un niveau de recettes fiscales optimal requiert un arbitrage entre les taxes directes et indirectes. Le graphique 7 montre qu'à l'exception du Maghreb, toutes les régions d'Afrique s'appuient davantage sur les taxes directes que sur les taxes indirectes. Ce résultat se comprend assez bien dans la mesure où le faible nombre d'entreprises et de salariés dans le secteur formel africain permet à l'administration fiscale de recouvrer plus facilement les taxes directes. Il est aussi caractéristique d'une politique fiscale trop centrée sur les activités du secteur privé formel. Au Sénégal par exemple, le taux d'imposition moyen sur les entreprises s'établit à 48%

alors que la pression fiscale au Sénégal se situe à environ 20%.⁴

⁴ Pricewaterhouse Coopers (PwC) et World Bank, *Paying Taxes 2016: Ten years of in-depth analysis*



Source : Etude sur la fiscalité en Afrique, L'Afrique des Idées, 2016

Note : Ecart fiscal = Recettes fiscales collectées – Recettes fiscales potentielles, en % du PIB

L'analyse de la fiscalité en Afrique a permis de révéler un dilemme auquel doivent faire face les Etats africains s'ils souhaitent utiliser la fiscalité pour financer le développement de leurs économies. Alors que l'industrialisation constitue le principal moyen pour augmenter les recettes fiscales, les Etats africains ont recours à une augmentation des taxes directes, celles qui pèsent sur les entreprises et les travailleurs du secteur formel, pour combler le manque à gagner généré par la libéralisation commerciale. Cette stratégie, défavorable à l'industrialisation, pénalise à long terme leur capacité à lever davantage de recettes fiscales. De potentielles pistes de solutions pourraient être de négocier les futurs accords de libéralisation commerciale en contrepartie de fonds d'aide au développement de secteurs industriels spécifiques ou d'alléger l'impôt sur les bénéfices et les revenus afin d'élargir l'assiette fiscale.

3. Nouveaux besoins et nouveaux outils de financement

3.1. La problématique du financement des Objectifs de Développement Durable

Beaucoup de progrès au niveau économique et social ont été réalisés notamment grâce à la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) entre 2000 et 2015. En effet, en Afrique Subsaharienne, la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 57% en 1990 à 41% en 2015 et concernant l'éducation primaire pour tous, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire est passé de 52% à 80% entre 1990 et 2015 en Afrique Subsaharienne. À présent, les Nations Unies se sont engagées sur des Objectifs de Développement Durable (ODD) pour les quinze prochaines années avec beaucoup plus d'objectifs et de cibles à atteindre. Ces objectifs, qui peuvent paraître très ambitieux dans leur définition, sont en même temps très onéreux.

“ Les ODD sont nombreux [...] mais ils façonneront probablement les politiques de développement comme les OMD en leur temps.

M. Matthieu BOUSSICHAS, Responsable de programme à la FERDI

Certes, pour l'heure il est difficile de chiffrer les ODD, mais les efforts financiers à déployer seront supérieurs à ceux fournis pour les OMD. Le Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable, initié par l'ONU, a tenté, en août 2014, de

quantifier les besoins financiers. À titre d'exemple, il faudrait près de 66 milliards de dollars par an pour éradiquer l'extrême pauvreté dans tous les pays. Ce sont également entre 5000 et 6000 milliards de dollars d'investissements annuels qui seraient nécessaires pour mettre en place les infrastructures requises au développement, telles que l'électricité, l'eau ou l'agriculture. En conséquence, l'action publique seule ne pourra pas parvenir à tout financer.

3.2. L'endettement sur le marché financier international

Les pays africains ont décidé d'aller au-delà de l'aide au développement traditionnel en mobilisant de nouveaux moyens de financement. Outre la fiscalité, ils ont fait leur retour sur les marchés financiers internationaux.

“ Lutter contre les facteurs de risque est la seule façon de restaurer la confiance des marchés et de permettre aux pays d'accéder à des ressources bon marché et garantir la durabilité du développement

M. Matthieu BOUSSICHAS, Responsable de programme à la FERDI

Toutefois, le retour sur les marchés financiers commence par susciter des inquiétudes ; car le niveau d'endettement prend de plus en plus d'ampleur. En effet, le niveau moyen des dettes subsahariennes est passé de 23,5 % en 2008 à 34,5 % du PIB en 2015.

“ Ce qui fait peur en Afrique, il faut le dire, [...] il y a une montée de l'endettement mais on n'a pas le sentiment qu'il y a cet exercice de projection qui a été fait. Exercice de projection dans lequel on définit tous les éléments qu'il faudra mettre en œuvre de

*manière à pouvoir faire face au
remboursement des dettes qui sont ainsi
constituées.*

M. Jean-Luc VOVOR, Associé chez Kusuntu Partners

En 2015, l'endettement public était estimé à 44 % du PIB, contre 31 % trois ans plus tôt. Cette évolution cache quelques cas critiques, notamment celui du Ghana, dont la dette publique avait été ramenée à 26,2 % du PIB en 2006 grâce aux annulations décidées par le G8, avant d'atteindre 72,8 % en 2015. Le Mozambique a quant à lui vu le ratio passer de 37,6 % en 2011 à 61 % en 2015, l'Angola de 31,4 % à 57,4 %, et le Congo est passé de 33,1 % à 57,5 %.⁵

3.3. Les Partenariats Public-Privé : l'exemple des télécoms

Outre les ressources tirées des marchés financiers, le secteur privé peut apporter une contribution notable à la réalisation des objectifs de développement des pays africains. C'est ainsi que les Partenariats Public-Privé (PPP) sont devenus un moyen privilégié par les gouvernements africains pour financer le développement notamment en ce qui concerne les projets d'infrastructures. On peut citer en exemple le Pont Henri-Konan Bédié construit à Abidjan inauguré en 2014 dont le PPP établi entre l'État ivoirien et les acteurs du privé s'étend sur 30 ans à compter de 2015. Un autre secteur dans lequel les PPP peuvent se concrétiser en Afrique est le domaine des télécommunications.

En effet, la fracture numérique est encore grande en Afrique et pendant longtemps,

⁵ Jeune Afrique :
<http://www.jeuneafrique.com/mag/296283/economie/faut-craindre-nouvelle-crise-de-dette/>
Consulté le 15-07-2016.

l'enclavement de certains pays africains ne leur a pas permis de bénéficier d'un accès internet de haut débit. L'expérience internationale récente dans le secteur des télécommunications a permis de montrer que l'utilisation des PPP reste une des meilleures solutions permettant de garantir les intérêts à la fois des États, des partenaires privés et des consommateurs. De nombreux projets ont été lancés par la Banque Mondiale notamment pour :

- l'accès aux infrastructures de câbles sous-marins (Guinée, Cameroun, Bénin via un point d'accès virtuel...)
- la construction de réseaux de backbones nationaux ou frontaliers, par exemple le CAB (Central African Backbone)
- le désenclavement de nombreux pays, dépourvus d'accès au littoral de l'Afrique de l'Ouest et aux stations d'atterrissage des câbles sous-marins. C'est le cas du Programme Régional Ouest Africain d'Infrastructures de Communications (PRICAO)

Toutefois, des risques pèsent sur le secteur privé et notamment celui des télécommunications en Afrique. Des risques qui pourraient limiter son développement et sa capacité à créer des emplois et à contribuer au financement du développement.

“ *Globalement, le système fiscal appliqué au secteur des télécommunications mobiles reste très lourd et instable. La fiscalité doit avoir une assiette large, contrairement à la*

situation actuelle. Des réductions fiscales peuvent générer des rentrées fiscales plus élevées pour l'État à moyen terme (sur une période de 4 ans).

M. Nezh DINCUBUDACK, Vice-Président des affaires réglementaires AMEA chez ORANGE

Conclusion

Il est clair qu'en matière de développement économique, le continent africain a beaucoup de défis à relever, sachant que les efforts sont à faire à tous les niveaux. Et pour cela, des efforts importants sont à faire en matière de mobilisation de ressources internes où le potentiel n'est pas totalement exploité. Un travail de fond sur l'éducation et, l'industrialisation sont également nécessaires.

“ *Tant que la transition sur l'effort de formation, sur l'effort d'éducation et l'industrialisation n'est pas engagée, on n'aura pas ces personnes qui ont suffisamment ou ces industries qui créent suffisamment de richesses pour pouvoir faire face à la pression fiscale.*

M. Jean-Luc VOVOR, Associé chez Kusuntu Partners

Annexes

1. Les Intervenants



Matthieu BOUSSICHAS (FERDI)

- Docteur en économie, est chargé de programmes à la Fondation pour les Etudes et Recherches en Développement International (FERDI) depuis 2012.
- Auparavant, il était chargé de mission au Ministère des affaires étrangères et européennes à la Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats.



Nezhil DINCBUDAK (ORANGE)

- Vice-Président des affaires réglementaires Afrique et Moyen-Orient chez Orange.
- Il est diplômé de l'Université Paris Dauphine, de Paris XIII en France et de l'Université de Rhode Island aux États-Unis.



Georges Vivien HOUNGBONON (L'Afrique des Idées)

- Directeur de publication de L'Afrique des Idées et chercheur postdoc à l'Institut d'économie industrielle de la Toulouse School of Economics.
- Il est par ailleurs Ingénieur Statisticien, titulaire d'un Master en politiques publiques et développement et Docteur en économie industrielle de la Paris School of Economics.



Marc RAFFINOT (Université PARIS DAUPHINE)

- Enseignant-chercheur à Paris-Dauphine et maître de conférences HDR, il est spécialiste de la dette et de l'économie du développement.
- Il a effectué des missions d'expertise (macroéconomie du développement) auprès de la Commission européenne, l'Agence française de développement, du FMI, du Département des Affaires budgétaires. Auteur de plusieurs ouvrages dont *L'Economie du développement* et *La dette des tiers mondes*.



Jean-Luc Koffi VOVOR (KUSUNTU PARTNERS)

- Il a initié et anime le projet Kusuntu dont l'objectif est d'œuvrer à la promotion du développement économique de l'Afrique grâce au capital-investissement.
- Diplômé en Stratégie d'entreprise et en économie de l'Université Paris Dauphine, il a exercé auparavant pour une société de gestion d'actifs américaine en tant que Directeur des Opérations pour l'Europe Continentale, puis au niveau mondial comme Directeur du Développement Produits.

2. Partenaires de la Conférence



PSE-Ecole d'économie de Paris constitue un pôle français de stature internationale dans le domaine de l'économie. Elle regroupe plus de 120 chercheurs, 300 étudiants en master (APE, ETE et PPD) et 200 doctorants en résidence. Son engagement novateur est de participer à la fois à l'élaboration d'instruments d'analyse sophistiqués et à leur application au service de la politique économique et des entreprises.

Pour plus d'informations : www.parisschoolofeconomics.eu



Développement, Institutions et Mondialisation (DIAL) regroupe le pôle Développement et Mondialisation du LEDa (Laboratoire d'Economie de Dauphine) et des chercheurs de l'IRD (Département Sociétés). L'UMR compte 12 chercheurs de l'IRD et 19 enseignants chercheurs de Paris-Dauphine, une dizaine de chercheurs associés et une quarantaine de doctorants. Les chercheurs se répartissent sur 2 sites localisés à Paris et une implantation secondaire au Vietnam.

Pour plus d'informations : <http://www.dial.ird.fr>

Le jour J



3. Présentation de L'Afrique des Idées

3.1. Un acteur majeur du débat public sur l'Afrique

Fondée en 2011, L'Afrique des Idées est un think-tank qui promeut la réflexion et le débat d'idées sur les défis que doit relever l'Afrique.

Fort d'une centaine de membres de plus de quinze nationalités, L'Afrique des Idées est un réseau qui réunit des jeunes professionnels, des chercheurs et des étudiants qui produisent des analyses et élaborent des propositions novatrices sur des sujets économiques, politiques et culturels liés à l'Afrique.

L'AFRIQUE DES IDEES s'appuie sur un conseil scientifique et des partenaires académiques pour réaliser ses études. L'Afrique des Idées a des équipes basées dans plusieurs pays : Bénin, Côte d'Ivoire, France, Sénégal, Togo.

3.2. Un concept-moteur : l'afro-responsabilité

L'Afrique des Idées promeut le concept fort et innovant d'Afro-Responsabilité.

Ni afro-optimisme, ni afro-pessimisme, l'afro-responsabilité répond à une logique différente: mieux comprendre les défis auxquels fait face l'Afrique et œuvrer à ce que le continent les relève.

L'afro-responsabilité passe notamment par une réappropriation par les jeunes africains du discours sur l'Afrique et, in fine, un engagement au service d'une croissance économique socialement plus inclusive.

Terangaweb.com est la vitrine de L'Afrique des Idées. Ce site internet agrège l'ensemble des publications du think-tank : articles, notes d'analyses, policy research. Terangaweb.com regroupe plus de 1 600 publications et compte plus de 40 000 visiteurs uniques par mois.

Un réseau de partenaires

- Conseil scientifique de 10 membres
- Partenaires académiques (Ecole d'Economie de Paris, Université Paris Dauphine, etc.)
- Des entreprises partenaires



Une production d'idées reconnue

- Plus de 1 600 articles d'analyse
- Etude sur la croissance inclusive présentée à l'Université des Nations Unies à Helsinki et publiée dans la Revue des Nations Unies
- Intervention dans des médias (BBC, France Info, Africa 24, Courrier International)

Un fort ancrage local

- Présence historique en France
- Expansion en Afrique à travers plusieurs bureaux locaux (Sénégal, Côte d'Ivoire, Togo et au Bénin)
- Partenaire organisationnel du Forum annuel Green Business au Congo

Une forte visibilité

- 40 000 visiteurs uniques par mois sur Terangaweb.com
- Communauté de 13 000 personnes sur Facebook
- 1 800 personnes ayant assisté à nos conférences au cours des 4 dernières années

3.3. Bureau Exécutif de L'Afrique des Idées

- **Président**
Nicolas Simel NDIAYE
- **Directeur de Publication**
Georges Vivien HOUNGBONON
- **Secrétaire Général**
François ADAO
- **Secrétaire Général Adjoint**
Diane DIALLO
- **Directrice de la Communication**
Ndèye Mane SALL
- **Directeur du bureau de Dakar**
Moustapha MBENGUE
- **Directrice du bureau Paris**
Rouguyatou TOURE
- **Directeur du bureau de Lomé**
Larisse ADEWUI
- **Directeur du bureau de Cotonou**
Léonide SINSIN
- **Directeur du bureau de Ndjamena**
Djamal HALAWA

3.4. Conseil Scientifique de L'Afrique des Idées

- **Denis COGNEAU**
Chercheur Associé, Paris School of Economics
Directeur de Recherche, Institut de Recherche pour le Développement
- **Lionel ZINSOU**
Ancien Président de PAI Partner
Ancien Premier Ministre de la République du Bénin
- **Léonard WANTCHEKON**
Professeur de Sciences Politiques, Princeton University
Fondateur de l'African School of Economics
- **Barthélemy FAYE**
Avocat d'Affaires, Associé au sein du Cabinet Cleary Gottlieb
- **Dominique KEROUEDAN**
Professeur à Sciences Po Paris
Professeur invité au Collège de France
- **Mamadou DIOUF**
Directeur de l'Institute for African Studies de Columbia University.
Professeur invité à Sciences Po Paris
- **Madior FALL**
Expert en Statistiques Sociales, AFRISTAT
Economiste à l'INRA